



Synthèse des observations et propositions du public

La consultation du public sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la commune de l'Entre-Deux pour le projet d'aménagement des voiries du quartier de Bras Long, sur le territoire de la commune de l'Entre-Deux, avant approbation par le préfet, s'est déroulée du 30 décembre 2022 au 31 janvier 2023 inclus.

Les avis au public par voie de presse ont été publiés le 14 décembre 2022 dans Le Quotidien de La Réunion, et dans le Journal de l'Île de La Réunion.

Le public a pu en prendre connaissance sur le site internet de la préfecture de La Réunion à l'adresse suivante : <http://www.reunion.gouv.fr>, et sur un poste informatique en préfecture (Service de la coordination des politiques publiques - bureau de la coordination et des procédures environnementales – situé au 26 Avenue de la Victoire, à Saint-Denis), aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le public a pu consigner ses observations par voie dématérialisée à l'adresse suivante : ppve@reunion.pref.gouv.fr

Trois observations ont été transmises par courrier dans le délai imparti. Deux d'entre elles concernent des questions de signalisation et de circulation routière, ainsi que des problèmes de stationnement. La dernière concerne la demande de mise en œuvre d'un soutènement sur une parcelle en contact avec le projet.

Ces observations ne remettent aucunement en cause la conception du projet et seront transmises au pétitionnaire pour suite à donner.

Aucune consultation en préfecture ou de demande de renseignements n'a été sollicitée.

Conclusion

Les observations et les propositions formulées dans le cadre de la mise à disposition du public n'impliquent pas de modifications substantielles du projet tel que décrit dans le dossier de demande d'autorisation environnementale, déposé par la commune de l'Entre-Deux.